



Monsieur Frank BUCHBERGER

*M. l'Adjoint délégué à l'Environnement,
à l'Urbanisme, aux Mobilités et aux Equipements*

Mairie d'Obernai

Place du Marché

67213 OBERNAI CEDEX

Obernai, le 4 décembre 2024

Objet : Questions points divers CPCP EUME 04-12-2024

Monsieur l'Adjoint au Maire,

Par la présente, je vous prie de prendre connaissance des points divers que notre groupe souhaite aborder ce jour en séance de la Commission de l'Environnement, de l'Urbanisme, des Mobilités et des Equipements.

- **Affichage dépôts et autorisations d'Urbanisme Obernai :**

Toutes les demandes de permis de construire et les déclarations préalables doivent être affichées en mairie dans les quinze jours qui suivent leur dépôt. Cet affichage doit être maintenu pendant la durée de leur instruction jusqu'à la décision.

De même, les autorisations, doivent être affichées en mairie dans les huit jours de la délivrance expresse ou tacite du permis ou de la décision de non-opposition à la déclaration préalable et dure deux mois.

Ces informations sont aujourd'hui accessibles au public par consultation du tableau interactif installé devant la mairie, elles ne sont pas consultables sur le site de la ville d'Obernai. Afin d'améliorer l'information du public, d'autres villes moyennes du Bas-Rhin mettent en ligne ces documents (cf. Annexe 01).

La mise en ligne des demandes et autorisations d'urbanisme peut-elle être mise en place en 2025 ?

- **Projet de développement de la vidéosurveillance**

Dans un article paru dans les Dernière Nouvelles d'Alsace le 29 novembre 2024, le maire d'Obernai fait état d'un projet conséquent de développement de la vidéosurveillance urbaine. Il annonce l'implantation de près de 80 caméras sur 30 à 40 points différents de notre commune, pour un montant d'investissement de 1.2 millions d'euros.

Quand cet important projet d'équipement sera-t-il présenté en commission ?

- **Plantation d'arbres, Opération « une naissance, un arbre »**

Notre collègue conseiller municipal Guy Lienhard a récemment interpellé le maire au nom de notre groupe pour proposer d'associer la ville d'Obernai à l'opération « Une naissance, un arbre ».

Dans sa réponse par mail du 31 octobre et partagé à l'ensemble des conseillers municipaux, ce dernier indiquait qu'un tel projet pourrait faire l'objet d'un débat en commission, souhaitant toutefois que soient précisés préalablement les sites pouvant accueillir chaque année entre 50 et 80 arbres...

Nous n'avons pas répondu à cette demande et pour un échange plus concret et constructif, souhaiterions que la question soit abordée en séance.

- **Etude de réseau de chaleur**

Nous revenons sur l'avancée de l'étude concernant la création d'un réseau de chaleur à Obernai. L'année 2024 s'achève et aucun point d'information pourtant annoncé ne s'est tenu.

Pouvez-vous nous informer de la date de présentation aux élus du projet réseau de chaleur ?

En vous remerciant de votre intérêt, je vous prie d'agréer, Monsieur l'Adjoint, l'expression de mes salutations les meilleures.

Pour le groupe Imaginons Obernai
Catherine Edel-Laurent

- Ville de Haguenau / Population 35 715 habitants – Insee 2021

<https://www.haguenau.fr/fr/kiosque-categories/les-depots-durbanisme>

<https://www.haguenau.fr/fr/kiosque-categories/les-autorisations-durbanisme>



A screenshot of the "LES AUTORISATIONS D'URBANISME" section on the Haguenau website. It includes a search bar labeled "Les outils de recherche", a grid of four thumbnail images showing architectural drawings of houses with the text "PERMIS DE CONSTRUIRE" overlaid, and a sidebar on the right with sections for "LES CATEGORIES" (listing "Haguenau Magazine", "Les dépôts d'urbanisme", and "Les autorisations d'urbanisme") and "LES FICHIERS RÉCENTS" (listing "Autorisations d'urbanisme du 25 novembre 2024" with a "Télécharger" button).

- Ville de Sélestat Population / 19 300 habitants – Insee 2021

<https://www.selestat.fr/vie-quotidienne-et-demarches/urbanisme-et-habitat/affichage-des-recepisses-et-des-autorisations.html>

A screenshot of the Sélestat website. The header features a festive Christmas-themed banner with the text "SÉLESTAT CAPITALLE DE L'ARBRE DE NOËL" and "22 NOV + 29 DÉC 2024". Below the banner are navigation links: "LES ATOUTS DE SÉLESTAT", "VIE QUOTIDIENNE ET DÉMARCHES", "SE DIVERTIR À SÉLESTAT", and "VOTRE COLLECTIVITÉ". The main content area shows the breadcrumb "Accueil > Vie quotidienne et démarches > Urbanisme et Habitat" and the page title "AFFICHAGE DES RÉCÉPISSÉS ET DES AUTORISATIONS" over a background image of a town. On the right, there is a "Service urbanisme" contact box with the address "Commanderie Saint-Jean (rez-de-chaussée), Boulevard Leclerc, tél : 03 88 08 69 95, Lurbanisme@ville-selestat.fr" and a "Horaires d'ouverture au public" section.

Obernai

Un nouveau chef de la police municipale et deux enjeux

Depuis le 1^{er} novembre, la police municipale a un nouveau chef, Didier Bernhart, qui a notamment passé 10 ans à Molsheim. Il remplace Orlane Schamber, arrivée il y a trois ans, et qui devient son adjointe. Parmi les enjeux, le développement de la vidéosurveillance.

● Le nouveau chef

La police municipale a été dirigée par Orlane Schamber pendant trois ans. En provenance de la police nationale de Strasbourg, elle avait remplacé Branko Bjelotomic à sa retraite. Elle est passée numéro 2 au 1^{er} novembre. « Elle a fait du bon travail, mais la charge aujourd'hui est relativement lourde. Elle a réfléchi et tout s'est fait en harmonie », indique le maire, Bernard Fischer.

Celui qui la remplace, c'est Didier Bernhart, 47 ans, un pur produit de la police municipale, qui a démarré tout en bas de l'échelle, à Molsheim. Après 10 ans dans la cité Bugatti, il avait accepté fin 2021 un nouveau challenge, à Cernay (Haut-Rhin), où « la police municipale était quasiment éteinte, il fallait la remonter ». Elle est passée sous ses ordres à quatre policiers, un assistant et trois médiateurs.

Mais cela faisait de la route pour cet habitant de Griesheim. Puis il a vu passer l'annonce pour le poste d'adjoint à la police d'Obernai, dont il avait « toujours eu de bons échos ». Arrivé le 24 juin, il en a donc finalement pris la tête au 1^{er} novembre. « J'ai trouvé une équipe motivée, de beaux outils et il y a le challenge de mettre ma patte sur l'organisation et le lancement de la vidéoprotection. »

● L'organisation

La police municipale d'Obernai, ce sont 10 policiers (armés), une assistante et quatre agents de surveillance des écoles. Son périmètre d'intervention s'est étendu aux villages de Krautergersheim et d'Innenheim depuis le 1^{er} mai 2022.

L'enjeu pour le nouveau chef est d'organiser la surveillance d'une ville moyen-



Didier Bernhart, nouveau chef de la police municipale d'Obernai, avec le maire Bernard Fischer, dans son bureau de l'hôtel de ville. Photo G. M.

Zoom ► Masculinisation

En mars 2022, 70 % des services de la Ville d'Obernai étaient dirigés par une femme. Un chiffre remarquable. Une femme venait de prendre la tête de la police municipale, une autre du pôle logistique et technique. Ce taux s'est rééquilibré depuis. Trois hommes ont remplacé des femmes depuis un an : à la police municipale, au pôle logistique et technique et à la direction générale des services.

Des femmes sont toutefois aussi arrivées entre-temps, sur des postes de chef déjà occupés par des femmes auparavant.

ne, mais qui est la deuxième ville touristique du Bas-Rhin. La police est sur le pont de 7 h 30 (5 h le jeudi pour le marché) à 20 h 30 en semaine, jusqu'à 1 h du matin le week-end. Elle dispose de quatre véhicules, deux vélos et deux vélos électriques.

Son champ d'action est large. Didier Bernhart cite la rédaction des arrêtés municipaux de stationnement et de circulation, la surveillance du ban communal et des abords des écoles, la prévention en matière de police de la route (« on peut verbaliser, mais on n'est pas dans la répression pure et dure, on a la chance de ne pas avoir de politique du chiffre »), des contrôles en commun avec la gendarmerie, un travail sur l'aspect environnemental, la

gestion des autorisations pour les chiens catégorisés.

● Le renforcement de la vidéosurveillance

Si à Obernai, en matière de délinquance, le maire se réjouit que « tous les items sont favorables par rapport à 2023, sauf les violences intrafamiliales », la Ville porte un important programme d'investissement dans la vidéosurveillance.

Aujourd'hui, 28 caméras filment quelques lieux stratégiques d'Obernai. Mais le matériel est ancien et souffre de dysfonctionnement. Et la Ville veut renforcer la surveillance, pour passer à 80 caméras, implantées sur 30 à 40 points différents. Le projet a pris du retard pour des raisons techniques. « Ce sera

déployé entre le début 2025 et le printemps 2026, sur 15 mois », annonce le maire, fier que le dossier ait été piloté en interne par l'informaticien de la Ville, Cédric Burgart.

L'investissement est annoncé à 1,2 million d'euros, avec l'espoir de décrocher des subventions. Les caméras doivent aider les enquêtes en matière de dépôt sauvage, d'incivilités ou de cambriolage citent en exemple le maire et le chef de la police.

● Les nouveaux locaux

La police municipale va quitter le bâtiment de 140 m² sur trois niveaux situé entre le lycée et le groupe scolaire Freppel, ouvert en 2006. « Normalement, en novembre 2025, la communauté de communes va déménager dans le nouveau pôle administratif et technique, indique le maire. À partir de là, le plateau de l'ancienne Trésorerie (derrière la station Total) sera le nouveau bureau de la police municipale. Il sera idéalement situé et il y aura deux fois et demi plus de place. Ce sera fait sur l'année 2026. »

● Guillaume Muller

De: Cabinet du Maire de la Ville d'Obernai <cabinet@obernai.fr>
Envoyé: jeudi 31 octobre 2024 17:31
À: Guy LIENHARD (guylienhard@aol.com)
Cc: Xavier ABI-KHALIL (abikhalil_xavier@yahoo.fr); 'sophie.adam.masson@gmail.com'; Pascal BOURZEIX (pascalbourzeix@yahoo.fr); 'sebastien.breton67@gmail.com'; frank buchberger; robin clauss; Elisabeth COUVREUX (elisa.sutter@wanadoo.fr); Elisabeth DEHON (elisa.dehon@orange.fr); Benoît ECK (menuiserie.eck@orange.fr); Catherine EDEL-LAURENT (cel@edel.fr); Dominique ERDRICH (dominique.erdrich@laposte.net); Martial FEURER (marfeu@orange.fr); Pascale GAUCHE (gauch.pascale@free.fr); Jean-Pierre MARTIN (aerjpm@orange.fr); Jean-Louis NORMANDIN (jeanlouisnormandin@gmail.com); Isabelle OBRECHT; Céline OHRESSER-OPPENHAUSER (celine.ohresser@gmail.com); Jean-Louis REIBEL (jl.reibel@orange.fr); Adeline STAHL (adelinestahl@hotmail.com); David REISS (reissdavid67@gmail.com); marie-christine schatz; Ludovic SCHIBLER (ludovic.schibler@sfr.fr); 'mcjl.schmitt@orange.fr'; Sandra SCHULTZ (sandra.schultz@wanadoo.fr); Sophie SCHULTZ-SCHNEIDER (soph_schultz@hotmail.com); jean-jacques stahl; isabelle suhr; 'eullaso1969@gmail.com'; 'eullaso@yahoo.fr'; Sophie VONVILLE (von007@orange.fr); Christian WEILER (christian.weiler@neuf.fr); Ethem YILDIZ (ethemyildiz67@hotmail.fr)
Objet: TR: Intervention au C.M. du 4 novembre 2024
Pièces jointes: arbres.odt

Monsieur Lienhard,

Dans votre courriel, vous rappelez tous les désordres que subit la planète depuis 50-60 ans suite à un développement anarchique dans de nombreux pays du monde.

Nous connaissons tous cette situation malheureusement catastrophique et les événements douloureux subis par les populations du sud de l'Espagne, il y a deux jours, nous rappellent cette triste réalité.

Vous semblez ignorer toutes **les actions** :

- **développées par la Ville d'Obernai et par la CCPSO depuis 20 ans** dans le domaine de l'environnement, de la préservation des nos ressources en eau, des plantations de haies, végétaux et arbres par milliers ainsi que le travail considérable réalisé depuis 25 ans par le Syndicat du Bassin de l'Ehn Andlau Scheer pour préserver au mieux la faune et la flore et la biodiversité sur tous nos territoires,
- de sensibilisation menées par la CCPO et la Ville d'Obernai, et en particulier, par Mme Isabelle SUHR, M. Jean-Louis NORMANDIN et Mme Dominique ERDRICH qui encadrent le Conseil Municipal des Enfants et portent sans cesse des actions de sensibilisation dans nos Groupes Scolaires pour l'important respect de l'environnement, de la plantation de végétaux et d'arbres, et de l'optimisation de notre forêt domaniale Obernai-Bernardswiller.

En 2008, lors d'un Bureau des Maires de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile nous avons déjà évoqué l'hypothèse de la plantation d'arbres lors des naissances dans nos communes. Ce même point a été abordé plusieurs fois ces 15 dernières années au niveau des Groupes Majoritaires des municipalités d'Obernai. L'idée est évidemment sympathique : **encore faut-il identifier des secteurs propices à la plantation de ces arbres** en question, sachant que nous avons compté :

- 108 naissances en 2022,
- 80 naissances en 2023,
- 59 naissances à ce jour pour 2024.

Ce point pourra faire l'objet d'un débat à la prochaine Commission Environnement, Urbanisme, Mobilités et Equipements sous la présidence de M. Frank BUCHBERGER, Adjoint au Maire délégué à l'Environnement, à l'Urbanisme, aux Mobilités et aux Equipements. Dans l'intervalle, vous voudrez bien nous préciser exactement les sites pouvant accueillir, chaque année, **la plantation d'environ 80 à 110 arbres.**

En attendant vos propositions en retour.

Cordialement,

Bernard FISCHER
Docteur en Pharmacie
Maire d'Obernai
Conseiller Régional

Cabinet du Maire - NT
Tél. 03 88 49 95 84
Fax : 03 88 49 90 83 - Mail : cabinet@obernai.fr

Ville d'Obernai
Place du Marché - CS 80 205 - 67213 Obernai Cedex
www.obernai.fr



De : Lienhard Guy <guylienhard@aol.com>

Envoyé : jeudi 31 octobre 2024 12:10

À : Cabinet du Maire de la Ville d'Obernai <cabinet@obernai.fr>

Cc : Elisabeth Couvreur <elisa.sutter@wanadoo.fr>; Jean-Louis Reibel <jl.reibel@orange.fr>; Sophie Thévenin <eullaso1969@gmail.com>; Catherine Edel-Laurent <cel@edel.fr>

Objet : Intervention au C.M. du 4 novembre 2024

Monsieur le Maire,

je vous adresse, en pièce jointe, le texte d'une intervention à soumettre à la prochaine réunion du Conseil Municipal d'Obernai en "point divers". Ne pouvant assister à cette réunion pour raisons médicales, j'ai demandé à Madame Catherine Edel - Laurent d'en faire la lecture.

Cordialement
Docteur Guy LIENHARD
Conseiller Municipal

ET SI UNE NAISSANCE DONNAIT UN ARBRE ?

Face aux défis climatique et écologique, les arbres se présentent comme une solution et sont symbole de vie.

Le réchauffement climatique ainsi que la déforestation entraînent la disparition d'espèces animal et végétal. En France, nous rasons des arbres, des forêts; de petits écosystèmes sont détruits chaque année. Pour laisser la place à de nouveaux lotissements, immeubles, centres commerciaux, aéroports, routes et autoroutes... , il n'y a plus de place pour la végétation.

Si nous réimplantons nos écosystèmes dans notre région et celles qui nous entourent, nous favoriserons la préservation de l'environnement (biodiversité, eau, sol, bio-ressources, changement climatique, érosion des sols, énergie, biomasse). Plus la nature reprendra sa place dans nos vies, plus notre qualité de vie s'améliorera et penchera vers une optique de durabilité. Un arbre de 5m3 peut absorber l'équivalent de 5 tonnes de CO². Ce qui correspond aux émissions de 5 vols aller-retour entre Paris et New York ; dans une haie nous pouvons trouver jusqu'à 14 espèces de reptiles et batraciens, 600 espèces végétales, 100 espèces d'insectes, 60 espèces d'araignées , 80 espèces d'oiseaux et 35 espèces de mammifères. Elle sert d'habitat mais également aux transports des espèces d'un endroit à un autre. De plus ces haies protègent les cultures en régulant les ravageurs et abritent des insectes pollinisateurs qui sont indispensable à l'humanité et à notre survie par la végétalisation et la fructification

L'arbre constituerait donc un support précieux de sensibilisation et de mobilisation de notre population. C'est pourquoi le groupe **IMAGINONS OBERNAI** vous propose d'associer notre commune à l'opération « **Une naissance un arbre** » à laquelle participent déjà de nombreuses communes d'Alsace et d'ailleurs. Chaque nouveau-né obernois (100 naissances comptabilisées par an) pourra devenir le parrain d'un arbre qui est symbole de vie et de croissance.

Les espaces, tant communaux que privés, destinés à ce type de plantation ne manquent pas dans notre commune. L'objectif serait d'organiser un événement par an, à l'automne, autour du 25 novembre, jour de la Sainte Catherine, sur un ou plusieurs sites en fonction ; les parents des nouveaux nés y seront conviés pour planter ces nouveaux arbres, en privilégiant des espèces locales. La symbolique est que les parents puissent voir l'arbre évoluer comme ils voient leur enfant grandir. Chaque enfant sera parrain d'un arbre , qui portera son prénom sur une étiquette. Ce moment sera l'occasion de faire de l'éducation environnementale et prodiguer des conseils sur le jardinage. L'opération est une approche pour sensibiliser les enfants à l'écologie, Mais c'est aussi pour créer du lien social entre les habitants de la commune ayant des enfants de la même tranche d'âge.